

Leopold, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur l'article 2 de la loi du 30 Mars 1836;
sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,
Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}

Le Sieur *Stevens*, *Ch. prieur*
est nommé Sous-secrétaire de la commune de *Langin lez*
Arandissem administratif de *Bruxelles*
Province de *Brabant*.

Article 2.

Notre Ministre de l'Intérieur en chargé de
l'exécution du présent Arrêté, dont une ampliation sera
adressée au titulaire, pour son information.

Donné à *Bruxelles*, le *16 Mars* 1836.
(signé) *Leopold*.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur,
(signé) *Ch. Rogier*.

Stevens *Ch. prieur* *Langin lez*
Sont expédition conforme,
Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,
(signé) *Ed. Stevens*

Stevens *Ch. prieur*
Le Commisnaire de l'arrondissement, pour copie conforme,
(signé) *Ed. Stevens*

Stevens

Le Greffier Provincial,

Stevens

Stevens